

# JOURNAL

# du TRI

# du TRI

LE JOURNAL DU TRI & DE LA PRÉVENTION  
DES DÉCHETS DU SMDO

AUTOMNE 2021



Pourquoi le coût du  
traitement des déchets  
augmente ?

● page 3

Le SMDO précurseur du développement  
du tri et de la réduction des déchets

● page 4

Votre service de proximité en déchetteries

● pages 6-7

Comment sont valorisés vos déchets ?

● pages 8-9

## ÉDITORIAL

Depuis mars 2020, nous avons traversé une crise sanitaire sans précédent. Entre confinements, couvre-feux et mesures sanitaires inédites, nous avons tous dû nous adapter.

Dans ce contexte exceptionnel, le SMDO, votre Syndicat Intercommunal de gestion des déchets, a fait tout son possible pour continuer à **proposer un service public de qualité aux habitants de l'Oise**. Si la situation sanitaire a perturbé l'activité de certaines déchetteries, force est de constater que l'ensemble de nos installations n'a en aucun cas cessé de fonctionner. Tous vos emballages et tous vos papiers ont continué à être triés dans notre centre de tri, vos ordures ménagères d'être valorisées en énergie dans notre centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul, et acheminés par le train via nos quais de transfert route/rail.

**Certaines de nos déchetteries ont quant à elles connu des perturbations liées à la situation sanitaire qui a engendrée l'absence de certains de nos agents** mais tous nos services se sont mobilisés pour limiter ces fermetures et après une période d'isolement forcée, nos agents de déchetterie ont pu reprendre leurs fonctions. Depuis quelques mois, **la situation est rétablie** et toutes les déchetteries ont repris leur activité habituelle.

À ce sujet, je vous remercie pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve en vous rendant dans les autres déchetteries du réseau pour évacuer vos déchets ou en patientant jusqu'à la réouverture de l'installation la plus proche de chez vous.

Rappelons que bien que nos installations soient organisées à l'extérieur, **il reste essentiel de maintenir les gestes barrières dont le port du masque** lors de vos visites en déchetterie. La présentation de la carte d'accès doit continuer à se faire sans contact et les agents ne peuvent en aucun cas manipuler vos apports.

À la déchetterie, comme son nom l'indique, les déchets sont triés par catégories pour être dirigés vers les meilleures solutions de recyclage et de valorisation. Penser à trier vos déchets avant de vous rendre à la déchetterie permet de faire gagner du temps sur place et d'éviter les files d'attente, les jours de forte affluence. **Certains jours de beau temps, surtout après de longues périodes de confinement durant lesquelles nous en profitons pour faire des travaux, les déchetteries pâtissent de leur succès et les agents sont obligés de faire patienter les usagers à la porte, les quais étant saturés ou les bennes pleines. Nous vous remercions de votre compréhension et tenons à vous informer que nous mettons tout en place pour éviter au maximum ce genre de situation.**



Philippe Marini, Président du SMDO

La crise Covid-19 a également une incidence **sur les frais de fonctionnement du SMDO et cela se répercute sur le budget prévisionnel de l'année 2021**. Si depuis la création de notre Syndicat en 1996, les budgets successifs étaient stables, en 2021, pour la première fois, **nos élus sont contraints de voter une hausse conséquente du budget** pour compenser l'augmentation des coûts qui touche le Syndicat. Cette hausse des coûts est en partie liée à la crise Covid-19 mais aussi, à la nouvelle augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Chaque année, cette taxe augmente de manière plus importante pour l'enfouissement que pour la valorisation énergétique. Heureusement, grâce à la valorisation énergétique qui permet de valoriser en énergie les déchets de l'Ouest précédemment enfouis, l'impact de la TGAP est moindre. En effet, les élus du Syndicat ont toujours **favorisé la valorisation énergétique des déchets à l'enfouissement et privilégié les modes de traitement les plus vertueux dans l'objectif de toujours plus recycler et mieux valoriser vos déchets.**



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS.

C'est pourquoi nous nous appliquerons à continuer à faire la promotion des gestes de réduction des déchets à la source et à favoriser le tri partout, à la maison, au bureau et bientôt dans les espaces publics.

Avec l'ensemble des élus, nous voulons continuer à travailler à sensibiliser aux actions favorisant la réduction des déchets à la source : le réemploi, la réparation, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le bien consommer en privilégiant l'achat local...

Nous devons tous nous responsabiliser face à l'impact de nos déchets de manière à limiter leur production et améliorer leur valorisation et le recyclage. Il s'agit d'un défi commun que nous devons partager avec le plus grand nombre.

## POURQUOI LE COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS AUGMENTE ?

**Baisse des recettes de ventes de matières recyclées, augmentation de la Taxation de l'État, libération du prix de la vente de l'électricité se répercutent sur les frais de fonctionnement du SMDO. Explications.**

### MOINS DE RECETTES À CAUSE DU COVID-19

- Comme partout en France, **la crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné des surcoûts de gestion**, conséquence des adaptations et des mesures de protection indispensables. Par ailleurs, elle a également eu un impact conséquent sur les recettes : en moyenne, **le prix de rachat des matières recyclées issues des collectes sélectives a été divisé par deux durant la crise**. Et certaines matières ne trouvaient plus acheteur. Aujourd'hui, le cours des métaux remonte et permet au SMDO de réaliser plus de bénéfices et ainsi de limiter les pertes liées à la revente de certaines matières.
- **L'offre proposée était supérieure à la demande**, ce qui a une incidence directe sur le prix de vente des matières et sur les quantités achetées par les recycleurs. En temps normal, le SMDO revend une partie des déchets triés, comme le papier, le carton, l'aluminium ou le plastique, afin qu'ils soient recyclés. Les stocks de cartons, par exemple, étaient tels que l'offre était supérieure à la demande. En conséquence, le SMDO n'a pu obtenir autant de recettes par le biais de la vente de ces matières à recycler.
- Pour le budget 2021, le syndicat prévoit ainsi des recettes de 1,6 million d'euros, contre les 3,4 millions initialement escomptés en 2020. **Les recettes prévues par le SMDO pour les ventes de matières sont donc divisées par deux.** Un manque à gagner certain.

### HAUSSE DU BUDGET

Il est important de rappeler que sans la fusion des deux syndicats de traitement du département de l'Oise en 2016 qui a permis de réduire fortement les coûts de traitement des collectivités de l'Ouest, l'augmentation des coûts aurait été nettement supérieure. La mutualisation du centre de valorisation à haute performance énergétique de Villers-Saint-Paul, classé 3<sup>e</sup> meilleure usine de France, a permis de limiter les coûts de traitement des ordures ménagères des habitants de l'Ouest qui étaient enfouies avant 2018.



- Autre explication à l'augmentation des coûts du traitement des déchets. Tous les déchets traités par le syndicat sont sujets à la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) annoncée par l'État pour 2021. Tenant compte de cette évolution, le SMDO prévoit que cette taxe s'élève à 1,86 million d'euros.
- Contrairement aux engagements initiaux annoncés par l'État, le taux réduit de TVA sur le traitement des déchets valorisés énergétiquement en compensation de l'augmentation de la TGAP ne s'appliquera que partiellement.

### CONSÉQUENCE DE LA LIBÉRALISATION DE LA VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ

Enfin, la libéralisation de la vente de l'électricité a eu également un impact sur les frais de fonctionnement du syndicat. En effet, la fin de la réglementation a entraîné une modification du contrat de délégataire. En 2021, malgré la négociation du SMDO, les coûts d'exploitation augmenteront de 1 million d'euros.

### Évolution du budget

MOINS DE RECETTES :  
 **1,6 million d'euros**  
 AU LIEU DE 3,4 MILLIONS D'EUROS

HAUSSE TGAP :  
 **+ 1,86 million d'euros**

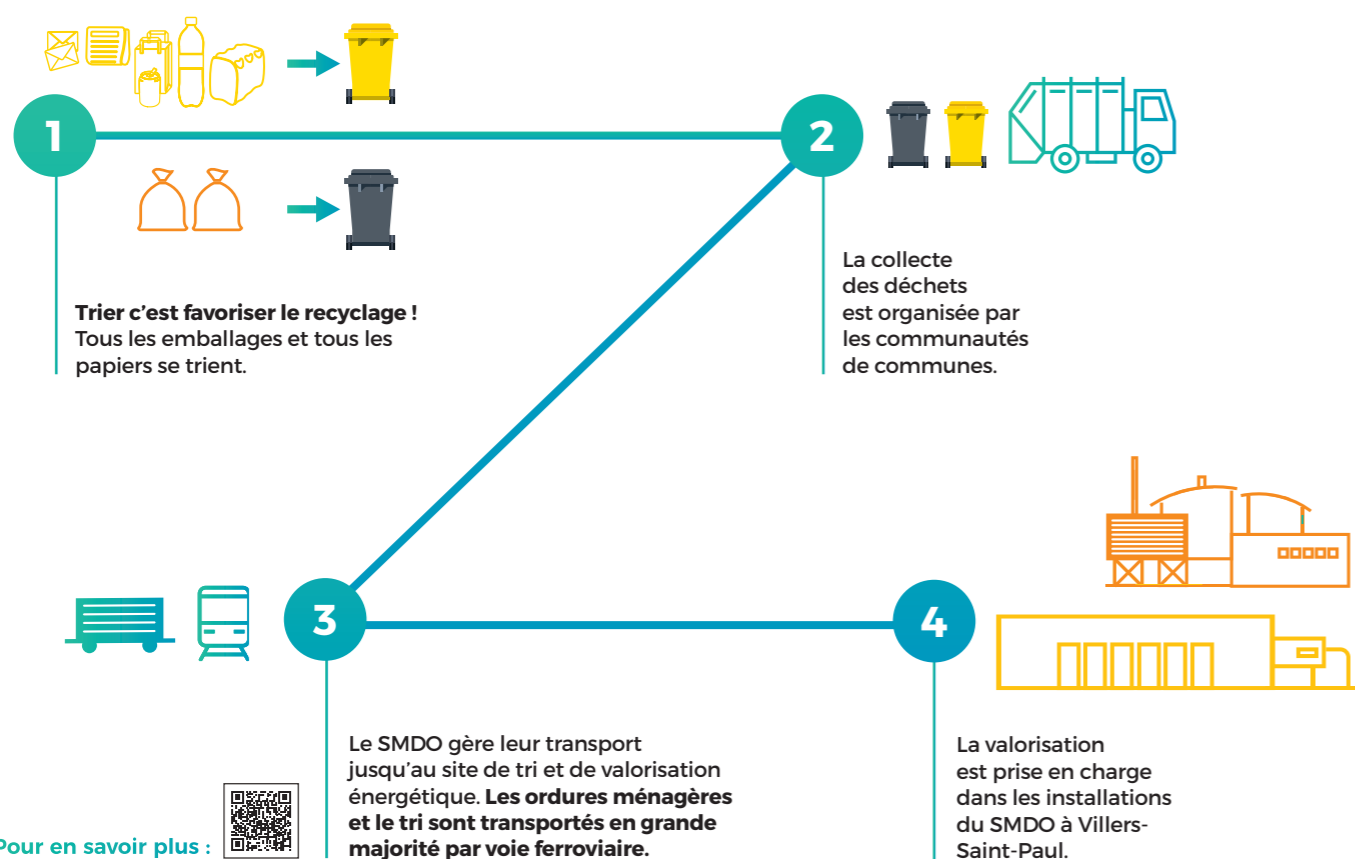
AUGMENTATION COÛTS EXPLOITATION :  
 **+ 1 million d'euros**

# DE LA POUBELLE AU TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

De la production de nouvelles matières premières à la production d'énergie, plus de 87 % de vos déchets sont recyclés et valorisés grâce aux différentes installations de votre syndicat de traitement départemental. Depuis sa création, le syndicat investit dans des installations performantes permettant ainsi de toujours plus recycler et valoriser vos déchets pour continuer à limiter l'enfouissement.

## ITINÉRAIRE DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Pour trier et valoriser vos déchets, plusieurs acteurs interviennent de la collecte au traitement :

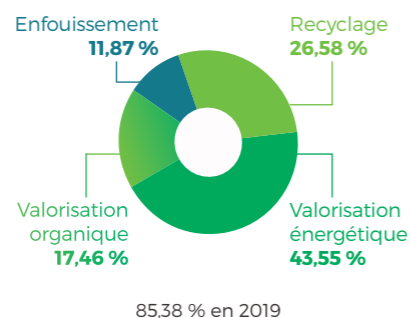


Pour en savoir plus :



### MIEUX TRIER, MIEUX VALORISER POUR CONTINUER À LIMITER L'ENFOUISSEMENT

**87,60 %**  
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SMDO SONT VALORISÉS ET RECYCLÉS EN 2020

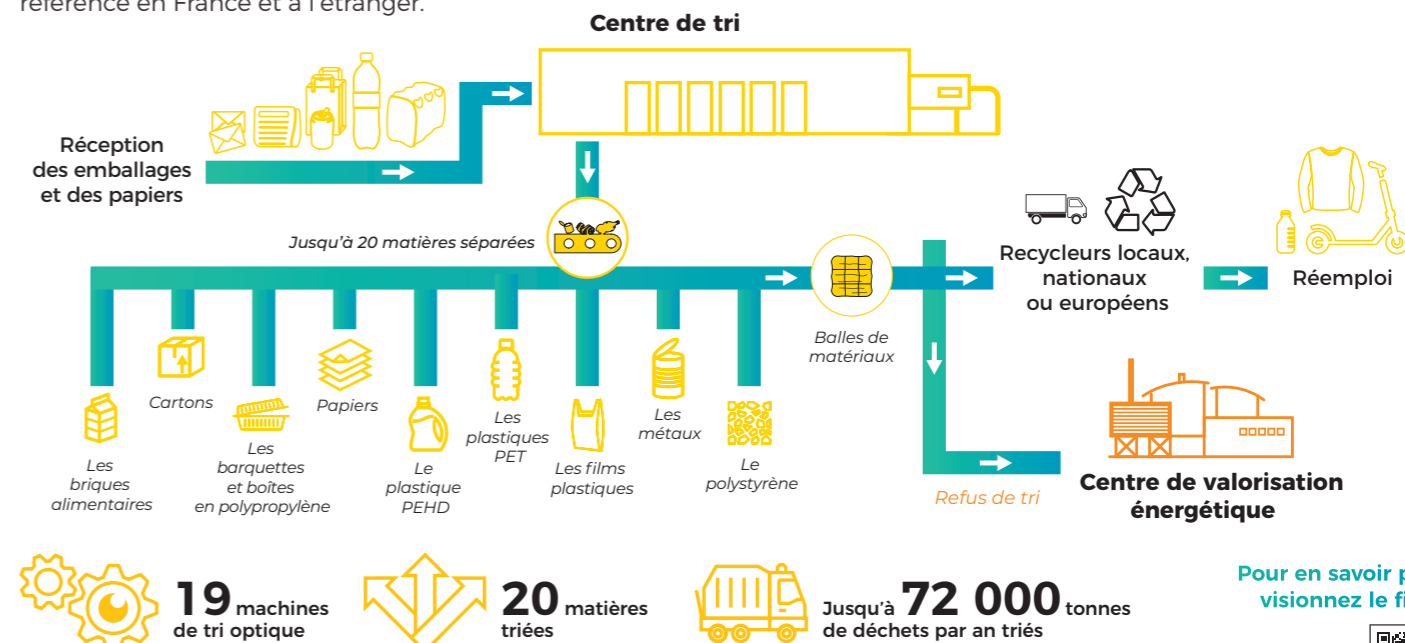


Le savez-vous ? La majorité de vos déchets représente des ressources pour l'avenir. C'est à vous de choisir comment ils seront traités ! **Au quotidien, à travers vos actions et vos choix, vous déterminez l'issue de vos déchets.**

## ZOOM SUR LE DEVENIR DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

### LE CENTRE DE TRI LE PLUS PERFORMANT DE FRANCE

Bouteilles, papiers, cartons, boîtes de conserves... : tous les emballages et tous les papiers sont triés matière par matière ! Entièrement automatisé, notre Centre de tri, capitalise sur de nouvelles technologies innovantes qui en font un site de référence en France et à l'étranger.

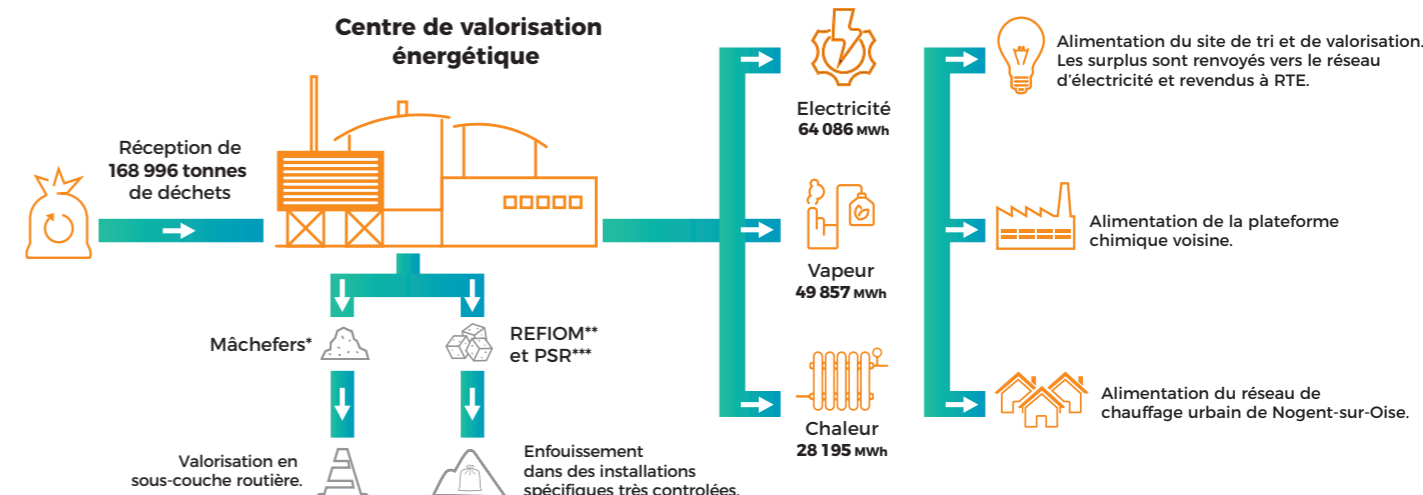


Pour en savoir plus, visionnez le film :



### UN CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE À HAUTE PERFORMANCE

Les ordures ménagères non recyclables constituent une ressource. Le CVE, construit pour les éliminer, produit de l'énergie redistribuable et dite fatale qui permet de développer des solutions de chauffage urbain à coût limité qui présentent un intérêt économique et social. Ainsi, il peut être envisagé de développer le réseau de chauffage urbain en faveur des riverains voisins du site.



\* Ce sont les résidus non dangereux issus de l'incinération des déchets. Ils sont récupérés en sortie de fours puis, après refroidissement, stockés et envoyés vers une plateforme de maturation extérieure permettant leur valorisation.

\*\* Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères.

\*\*\* Produits Sodiques Résiduaires.

Pour en savoir plus, visionnez le film :



### LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

- **Contrôle 7j/7 et 24h/24** : pour garantir la fiabilité et les performances de l'installation, des mesures de contrôles sont suivies en temps réel par l'exploitant et la DREAL et des contrôles inopinés sont organisés régulièrement par des organismes extérieurs.
- **33 personnes** assurent une surveillance continue sur site.

- Une commission locale présidée par les représentants de l'État et constituée d'élus locaux, des associations de protection de l'environnement... se réunit 1 fois/an afin de vérifier les données et les points de vigilance.

Toutes les données concernant les rejets de l'installation sont consultables sur le site internet du SMDO.

# UNE DÉCHETTERIE À MOINS DE 10 MINUTES DE CHEZ MOI : LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Déposer ses déchets dans une déchetterie, c'est leur donner une seconde vie. Un geste simple et gratuit.

Halte aux dépôts sauvages ! Pourquoi nuire à votre environnement alors que vous disposez d'un réseau de 38 déchetteries gérées par le SMDO ? Apporter vos déchets en déchetteries c'est leur donner la possibilité d'être réutilisés ou recyclés. Plus de 70 % des apports en déchetteries sont valorisés. Chaque habitant se trouve à 10 minutes maximum de l'une d'elles. Une proximité qui offre à chacun – particulier comme professionnels – la possibilité d'agir en éco-citoyen et de participer facilement à la valorisation des objets et déchets. Accessibles à tous, sur simple demande de carte d'accès, elles sont ouvertes du lundi au dimanche, sur une large amplitude horaire.

## UNE CARTE UNIQUE POUR ACCÉDER À TOUTES LES DÉCHETTERIES DU RÉSEAU

### Particuliers

L'accès au réseau de déchetteries est gratuit pour les particuliers sous certaines conditions :

- Présentation de votre carte d'accès personnelle obligatoire. Demandez-la auprès des agents de déchetterie ou sur le site du SMDO : [www.smdoise.fr/demande-de-carte](http://www.smdoise.fr/demande-de-carte)
- Dépôt jusqu'à 4 m<sup>3</sup> de déchets par jour, sans limitation de passages par semaine
- Jusqu'à 50 passages par an
- L'accès est autorisé aux véhicules d'un gabarit inférieur à 20 m<sup>3</sup>

### Petites entreprises, services techniques municipaux et administrations

Les services, payants au prix coutant du traitement, s'adaptent le mieux possible aux apports des professionnels. Pour faciliter les dépôts, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les déchetteries sont également accessibles aux professionnels les vendredis, cependant **les dépôts restent réservés en priorité aux particuliers.**

Les conditions de dépôts :

- Une carte d'accès par véhicule
- Dépôt jusqu'à 4 m<sup>3</sup> par semaine maximum
- Limitation aux véhicules de moins de 3,5 t et d'un gabarit inférieur à 20 m<sup>3</sup>
- Contrôle strict des déchets autorisés et estimation visuelle des apports, faits par l'agent de déchetterie

**ATTENTION :** Afin de ne pas saturer les déchetteries vouées à répondre en priorité aux besoins des particuliers, les apports des déchets professionnels sont limités en quantité, et sont susceptibles de ne pas être acceptés.

Renseignements en ligne :



## ORGANISER SA VENUE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

- ✓ Je vérifie les horaires d'ouverture de ma déchetterie sur le site [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)
- ✓ Je me munie de ma carte personnelle d'accès.
- ✓ Je trie mes déchets par catégorie pour gagner du temps sur place et favoriser leur valorisation.
- ✓ Je viens accompagné(e) si j'ai des objets lourds ou encombrants.
- ✓ Je m'assure de venir au moins dix minutes avant la fermeture.
- ✓ Je laisse le site propre en partant, en balayant au besoin après mon passage.

## DES AGENTS D'ACCUEIL MOBILISÉS

Ils sont à votre disposition pour vous conseiller et orienter votre visite. Ils seront attentifs à toujours plus recycler et valoriser.

Ils favoriseront toujours :

1. le réemploi,
2. le recyclage,
3. la valorisation si cela est possible avant le traitement ou l'élimination.

 Pour la sécurité de tous, merci de respecter les consignes sanitaires sur les sites.



## LES INTERDITS

Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie. Certains déchets professionnels soit par leur volume, soit par leur qualité nécessitent de faire appel à une déchetterie ou une filière professionnelle. Par exemple, pour les déchets hospitaliers et tous les produits de soins, les médicaments, les produits radioactifs, les produits présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement (amiante, extincteurs, bouteilles de gaz), les pneumatiques et les déchets industriels, il existe des filières professionnelles dédiées.

# UNE VALORISATION ADAPTÉE POUR CHAQUE DÉCHET

## Batteries

Les métaux toxiques, rares, précieux ou économiquement valorisables présents dans les batteries sont extraits et valorisés.

## Bois

Le bois est apporté sur des plates-formes de tri pour être broyé, déferrailé et criblé avant d'être dirigé vers des filières spécialisées pour y être recyclé en panneaux de particules ou valorisé en énergie au CVE du SMDO selon le type de bois.

## Cartons, papiers

Les fibres sont traitées pour fabriquer à nouveau du papier.



[Citeo.com](http://Citeo.com)

## Cartouches d'encre

Les cartouches qui pourront être réutilisées seront nettoyées, rechargées d'encre et testées avant d'être mises sur le marché pour une nouvelle vie. Celles qui ne pourront être réutilisées seront valorisées énergétiquement au sein d'installations spécialisées sur le territoire français.

## Déchets diffus spécifiques (DDS)

Ils sont valorisés en énergie (chauffage, électricité) dans des sites industriels spécialisés, recyclés ou éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



## Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

Les appareils collectés seront triés sur une plateforme avant d'être reconditionnés ou envoyés vers les filières de recyclage adaptées. On recycle en moyenne 80% des matériaux contenus dans un

DEEE, en priorité la ferraille, mais aussi les métaux et le plastique selon le type d'appareil.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



[Ecologic-France.com](http://Ecologic-France.com)



## Déchets verts

Les déchets verts sont transformés en compost afin d'amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité.

## ZOOM SUR LES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts représentent environ 20% de l'ensemble des déchets collectés en déchetterie. Ils doivent être jetés sans le contenant/sac, même si ce dernier est biodégradable.

Pensez aux solutions alternatives (compostage, mulching, broyage...) pour limiter les déchets verts !

Plus d'informations dans notre guide « Jardiner au naturel », disponible en téléchargement.

## Huiles de vidange et de fritures

Les huiles de vidange sont valorisées énergétiquement par incinération en cimenterie ou régénérées par « reraffinerie ». Les huiles de fritures sont majoritairement valorisées par recyclage, régénérées et transformées en matières premières destinées à la production de biocarburants.

## Lampes

Le mercure et les poudres fluorescentes sont éliminés selon des normes environnementales strictes et exigeantes. Les matières qui les composent (verre, métaux, plastique...), soit 90 % du poids d'une ampoule, sont triées pour être réutilisées

dans la fabrication de nouveaux produits.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



## Métaux

Une fois séparés, les déchets en acier et en aluminium sont broyés puis passent dans un four à basse température pour éliminer les impuretés, laque, vernis, étiquettes... Ils sont ensuite fondus et purifiés, avant d'être transformés en matières premières pour être utilisés dans la création de nouveaux produits.

## Mobilier

Selon leur état ils seront :

- réutilisés : don à des associations/recycleries,
- recyclés : le bois issu des meubles usagés peut servir à la fabrication de nouveaux meubles, les chaises en plastique peuvent permettre de fabriquer des tuyaux, les mousses des matelas usagés sont extraites pour fabriquer de nouveaux objets...
- valorisés comme source d'énergie dans des installations spécifiques.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



## Piles et accumulateurs

Près de 77 % des matières présentes dans les piles et accumulateurs portables sont extraites pour être réutilisées lors de la fabrication de nouveaux objets.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



[Corepile.fr](http://Corepile.fr)

## Pneumatiques

Les pneus sont valorisés sous la forme d'énergie dans des installations adaptées ou broyés

afin de valoriser le caoutchouc qui pourra servir dans le BTP, l'industrie, les sports ou les loisirs.



## Radiographies

Après la collecte, les radiographies sont traitées pour récupérer l'argent qu'elles contiennent.

## Terres et gravats

Les terres et gravats sont concassés puis criblés, afin d'être transformés en granulats et réutilisés sur des chantiers de construction ou de travaux publics.

## Textiles, linges, chaussures

Tous les TLC usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé et les chaussures liées par paire. Selon leur état, les textiles d'habillement seront réutilisés, recyclés ou valorisés.

Trouvez le point d'apport le plus proche de chez vous :



## Tout-venant Enfouissable

Ce sont les seuls déchets à être enfouis car ils ne bénéficient pas de filière de traitement. Ils représentent environ 20 % des déchets collectés en déchetterie. Dans l'objectif de toujours plus réduire la part de l'enfouissement, de nouvelles filières sont en cours de création pour la reprise et le recyclage des déchets de construction, des articles de bricolage et de jardinage, des jouets et des articles de sport et loisirs.

## Tout-venant Valorisable

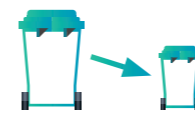
Les déchets sont valorisés en énergie au CVE du SMDO. Leur combustion permet de produire de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité.

# LE SMDO, UN SYNDICAT ENGAGÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise gère le transport et le traitement des déchets du territoire :

- **18 intercommunalités** dont 3 agglomérations
- **764 221 habitants**
- **445 923 tonnes de déchets** traités en 2020 soit 583,50 kg par habitant dont :
  - 51 234 tonnes de collectes sélectives
  - 173 731 tonnes d'ordures ménagères

## DES OBJECTIFS AMBITIEUX



### Réduire les déchets

avec une politique de prévention ambitieuse pour sensibiliser les habitants au réemploi, à la réparation, à la réduction à la source des déchets...



### Favoriser le recyclage et la valorisation

87,60 % des déchets sont recyclés ou valorisés en 2020.



### Limiter l'enfouissement

11,87 % en enfouissement en 2020. L'enfouissement des déchets continue de décroître, avec une baisse significative en 2020, conformément aux objectifs poursuivis par le SMDO.

- ### NOS INSTALLATIONS
- 1 centre de tri modernisé pour tous les emballages et tous les papiers
  - 1 centre de valorisation énergétique
  - Transport ferroviaire des déchets
  - 1 centre logistique (Verberie)  
• 1 base logistique (Villers-Saint-Sépulcre)
  - 5 quais de transfert route/rail
  - 1 quai de transfert route/rail (en projet)
  - 2 quais de transfert routiers
  - 38 déchetteries SMDO
  - 1 déchetterie en cours de construction
  - 11 autres déchetteries et 8 points verts gérés par la CAB, la CCPP et la CCPC
  - 9 recycleries



## INFORMATIONS PRATIQUES

### LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHETTERIES

HORAIRES PARTICULIERS	HORAIRES PROFESSIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi de 14H à 18H</li> <li>• Du mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi de 14H à 18H</li> <li>• Du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi de 14H à 18H</li> <li>• Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi de 14H à 18H</li> <li>• Mardi, mercredi et vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> <li>• Dimanche de 9H à 12H</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H</li> </ul>

Le SMDO s'engage à vos côtés pour tout mettre en œuvre afin de lutter contre les dépôts sauvages, sources de pollution et de nuisances.

Plusieurs solutions existent, à chacun d'agir en citoyen dans la même direction :

- En jetant ses déchets ménagers chez soi plutôt que de les abandonner en pleine nature.
- En utilisant le vaste réseau de déchetteries qui maille l'ensemble du territoire et offre une large amplitude horaire la semaine et le week-end.
- En géolocalisant les zones de dépôts sauvages grâce à des applications dédiées (Clean2gether, GreenR, TrashOut...)

Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions pouvant aller **jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende** pour un particulier, suivant la nature des dépôts et des déchets.

# TRI ET PRÉVENTION

## LE SMDO PRÉCURSEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TRI ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Acteur incontournable du tri et de la prévention, le SMDO a pour objectifs de favoriser le recyclage et la valorisation des déchets et de sensibiliser à leur réduction, de favoriser le réemploi, toujours dans l'objectif de réduire la part de l'enfouissement. Par ses nombreuses actions concrètes, le Syndicat et ses collectivités adhérentes s'engagent au quotidien à mieux faire connaître à tous les habitants et acteurs locaux de l'Oise, les bons gestes visant à réduire et à mieux trier leurs déchets.

### SENSIBILISER AUX BONS RÉFLEXES

Des campagnes de sensibilisation sont menées pour favoriser l'application des consignes de tri et la réduction des déchets auprès de tous publics (particuliers, professionnels, associations, bailleurs, personnel de collecte...).



### ENCOURAGER LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SMDO a pour volonté de simplifier le geste de tri et le développer partout. Il mène des projets avec ses collectivités adhérentes afin de permettre à chacun, de pouvoir trier tous ses emballages et ses papiers en respectant les mêmes consignes à la maison, au bureau, en classe, dans les espaces publics... et même dans les manifestations.

#### Des événements éco-responsables en partenariat avec le SMDO

Le Syndicat accompagne les organisateurs d'événements dans leur éco-exemplarité.



#### Des points de collecte dédiés au réemploi dans les déchetteries

Pour encourager le réemploi, des points de collectes sont accessibles dans certaines déchetteries, en partenariat avec les associations locales. Les objets en bon état auront ainsi une seconde vie.



### LE SMDO À VOTRE RENCONTRE

Retrouvez le SMDO sur les événements locaux de votre commune :

- **Les samedi 16 et dimanche 17 octobre** : «Florals et terroirs» au Parc Sainte Agathe de Crépy-en-Valois en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Valois.
- **Le samedi 6 novembre** : Forum de la Transition Écologique et du développement durable à l'Hippodrome de Chantilly. En partenariat avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne et les organisateurs, le SMDO a rendu cet événement éco-responsable.

- **Le dimanche 21 novembre** : Marché des producteurs à Estrées-Saint-Denis avec la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.
- **Le mercredi 24 novembre** : Animation Oise Habitat à Villers-Saint-Paul en partenariat avec l'Agglomération Creil Sud Oise.
- **Le samedi 27 novembre** : Marché des producteurs à Chevière avec la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

Si vous êtes organisateurs d'événements dans l'Oise, n'hésitez pas à nous contacter !  
Pour suivre notre actualité, connectez-vous sur [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr) SMDO

### La promotion de solutions pour valoriser les biodéchets

Le SMDO s'engage également pour la réduction et la valorisation des biodéchets : lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets verts, promotion du compostage individuel ou collectif ou en restauration collective...

### ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX

Depuis sa création, le Syndicat accompagne ses collectivités adhérentes dans la mise en place de programmes de prévention locaux : groupes de travail, formations, visites... Le SMDO s'assure qu'elles disposent des outils et des connaissances nécessaires pour mener des actions de terrain adaptées à leur territoire.



Enfin, le SMDO suit de très près l'émergence de projets locaux liés à l'économie circulaire. Des actions qui permettent de voir moins de gaspillage, davantage de déchets compostés ou recyclés - et donc valorisés - ce qui permet, en bout de chaîne, de limiter l'enfouissement et de préserver notre environnement. Pour mieux réduire vos déchets, mieux trier, retrouvez tous les guides sur notre site [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr).

### Nos actions en chiffres

- PLUS DE 177 033** PERSONNES SENSIBILISÉES DEPUIS 2016
- PLUS DE 600** RELAIS FORMÉS
- 317** RÉFÉRENTS COMPOSTAGE FORMÉS
- 175** PERSONNES IMPLIQUÉES DANS DES OPÉRATIONS TÉMOINS

# BRÈVES

## RECYCLERIES : UNE NOUVELLE VIE POUR VOS OBJETS

Le département de l'Oise compte 9 recycleries qui reprennent vos objets, vos meubles, vos outils encore en état de fonctionnement ou pouvant être réparés... pensez-y ! Au lieu d'être jeté, votre objet servira à nouveau.

- 1. SUD OISE RECYCLERIE**  
60870 VILLERS-SAINT-PAUL  
03 60 46 80 08 - [sorecyclerie.fr](http://sorecyclerie.fr)
- 2. RECYCLERIE DU PAYS NOYONNAIS**  
60400 NOYON  
03 44 09 70 30 - [recyclerienoyon.fr](http://recyclerienoyon.fr)
- 3. RECYCLERIE DE L'AGGLOMÉRATION DU COMPIÉGNOIS**  
60280 MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE  
03 44 40 09 90 - [rac60.com](http://rac60.com)
- 4. RECYCLERIE DU PAYS DE BRAY**  
60650 LACHAPPELLE-AUX-POTS  
03 44 80 25 25  
[www.eco-solidaire.fr/la-recyclerie-du-pays-de-bray](http://www.eco-solidaire.fr/la-recyclerie-du-pays-de-bray)
- 5. RECYCLERIE DE CRÈVECŒUR-LE-GRAND**  
60360 CRÈVECŒUR-LE-GRAND  
03 44 13 23 48  
[www.beauvaisis.fr/collecte-des-dechets/les-dechetteries](http://www.beauvaisis.fr/collecte-des-dechets/les-dechetteries)



- 6. RECYCLERIE DU PLATEAU PICARD**  
60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE  
03 69 12 50 70  
[www.plateaupicard.fr/La-Recyclerie](http://www.plateaupicard.fr/La-Recyclerie)
- 7. ATELIERS DE LA BERGERETTE**  
60000 BEAUVAIS  
03 44 48 26 74  
[www.ateliers-bergerette.org](http://www.ateliers-bergerette.org)
- 8. EMMAÜS BEAUVAIS**  
60000 BEAUVAIS  
[emmaus60beauvais.wixsite.com/amis](http://emmaus60beauvais.wixsite.com/amis)
- 9. COMMUNAUTÉ EMMAÜS DU CLERMONTOIS**  
60600 ERQUERY  
03 44 19 37 18  
[emmausduclermontois.fr](http://emmausduclermontois.fr)

## TCHAO MEGOT, UNE INITIATIVE POUR RECYCLER ET TRAITER LES MÉGOTS

Dans la volonté de lutter contre le jeté sauvage des mégots, réduire la toxicité de nos déchets et initier une collecte séparative des mégots, le SMDO s'est rapproché de la jeune société Isarienne TchaoMégot dont l'objectif est de recycler les filtres de cigarettes. Zoom sur un dispositif innovant.



### RÉALISER SON COMPOST, RIEN DE PLUS FACILE

En raison de la situation sanitaire, la distribution de compost en déchetterie ne pourra pas avoir lieu cette année. Vous pouvez toutefois utiliser vos déchets organiques de cuisine ou de jardin pour réaliser votre propre compost ! Pour obtenir un composteur, contactez votre communauté de communes. Retrouvez toutes les informations pratiques dans notre guide « Jardiner au naturel » disponible sur : [www.smdoise.fr/en-pratique/telechargements/](http://www.smdoise.fr/en-pratique/telechargements/)



Chaque année, on estime qu'en France, entre 25 et 30 milliards de mégots sont jetés. Installée à Berthecourt, la jeune entreprise TchaoMégot développe une solution pour les collecter et surtout les recycler. Elle propose ainsi des cendriers de poche pour récupérer les mégots sur la voie publique et des collecteurs de mégots pour les entreprises ou les manifestations. Ce dispositif a déjà pu être testé en avant-première lors de la Fête de la ruralité, au château de Compiègne, en septembre dernier. 6 000 mégots avaient alors été collectés. Les mégots sont ensuite recyclés et traités, grâce à une dépollution écologique unique au monde, sans solvant toxique, avant de devenir des isolants thermiques pour le bâtiment ou du rembourrage textile. Le jeune ingénieur Julien Paque est parvenu à développer un solvant neutre pour réaliser l'extraction des substances toxiques et des odeurs des filtres de cigarettes. 3 500 filtres permettent ainsi la réalisation d'une doudoune. Obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une filière à Responsabilité élargie des producteurs (REP) se met en place autour du recyclage des mégots. L'éco-organisme Alcome a été agréé en juillet 2021 pour six ans. Il est chargé de collecter les éco-contributions des industriels du tabac et de les redistribuer aux collectivités territoriales. Celles-ci bénéficieront ainsi d'un soutien pour déployer la collecte des mégots dans les espaces publics de leurs territoires. Et ainsi recycler toujours plus de déchets.

Plus d'informations : [tchaoMegot.com](http://tchaoMegot.com)

## LE SMDO RECRUTE

Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, le SMDO, service intercommunal de valorisation des déchets, recrute actuellement :



- Des vacataires chargés des animations de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets
- Des ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets H/F
- Un contrôleur qualité H/F
- Un assistant transport H/F
- Des agents de déchetteries H/F, vacataires ou permanents

Plus d'informations sur : [www.smdoise.fr/recrutement/](http://www.smdoise.fr/recrutement/) ou sur [Indeed](https://www.linkedin.com/company/smdoise/).

## COVID-19 : CONTINUONS À RESPECTER LES BONS GESTES

### INFO SPÉCIALE COVID-19



Jetez les mouchoirs à usage unique souillés et les masques jetables,



dans un sac correctement fermé,



déposé dans les ordures ménagères.

## STOP À LA PUBLICITÉ NON DÉSIRÉE

**Vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus, publicités ou journaux gratuits ?**

Vous pouvez y mettre fin en apposant, sur votre boîte aux lettres, un autocollant « Stop Pub ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, cet autocollant (quel que soit le modèle) interdit formellement tout dépôt d'imprimés non adressés.

Les journaux des collectivités locales continueront à vous être distribués. Certaines communautés de communes mettent à disposition des autocollants Stop Pub, renseignez-vous auprès de votre communauté de communes.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE SERVICES ET INFORMATIONS LIÉS AU SERVICE DÉCHETTERIES ?

**Créer un compte Écocito permet de :**

- Faire une demande de carte d'accès en déchetterie directement par internet.
- Accéder à l'historique de vos propres apports en déchetterie, et connaître le nombre de passages déjà réalisés.

**Créer un compte SMDO permet de :**

- Recevoir des alertes par email ou sms concernant le service déchetteries : modification des conditions d'accès ou des horaires (travaux, météo, crise sanitaire...), opérations particulières.

Retrouvez nos conseils et astuces et suivez notre actualité sur le site [smdoise.fr](http://smdoise.fr)

Et sur les réseaux sociaux



SMDO [smdoise](https://www.smdoise.fr)

Pour plus d'informations : 0 800 60 20 02

(service et appel gratuit)